

Bilan simplifié de la section GERS pour l'année 2023

*Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales*

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
<b>Actif immobilisé(1)</b>	0	0	0	0	Fonds syndicaux	2653	2653
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	3299	2078
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-603	1221
					<b>Total(1)</b>	<b>5349</b>	<b>5952</b>
<b>Actif circulant(2)</b>	0	0	0	0	<b>Provisions(2)</b>	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	<b>Fonds dédiés(3)</b>	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
<b>Disponibilités(3)</b>	5349		5349	5952	Dettes diverses	0	0
					<b>Total(4)</b>	0	0
<b>Comptes de régularisation(4)</b>	0			0	<b>Comptes de régularisation(5)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	5349	0	5349	5952	<b>total(1+2+3+4+5)</b>	5349	5952

*Compte de résultat simplifié des organisations syndicales*

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges d'exploitation(1)</b>	4323	2996	<b>Produits d'exploitation(1)</b>	3720	4217
achats	196	22	Cotisations	3289	2221
autres charges externes	0	0	Subventions	197	540
autres services extérieurs	2501	1068	Autres produits	93	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	142	1456
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1626	1906			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
<b>Charges financières(2)</b>	0	0	<b>Produits financiers(2)</b>	0	0
<b>Charges exceptionnelles(3)</b>	0	0	<b>Produits exceptionnels(3)</b>	0	0
<b>Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)</b>			<b>Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	4323	2996	<b>total(1+2+3+4)</b>	3720	4217
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-603	

## **ANNEXE DES COMPTES**

### **FO COM Syndicat de la Poste du GERS**

#### **Exercice clos au 31 décembre 2023**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5349 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 603 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

#### **1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

#### **Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations**

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

#### **2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN**

##### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Néant

##### **Valeur brute**

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

**Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :**

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

##### **Disponibilités**

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

### **3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

### **4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

### **5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE**

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

### **6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT**

Néant

### **7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

Néant

### **8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE**

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :

- 1 employé : Secrétaire Départementale

Bilan des ressources de la section GERS pour l'année 2023

<b>Ressources de l'année 2023</b>	
Cotisations reçues.....	3 288,72 €
Reversement de cotisations.....	1 386,36 €
Subventions reçues.....	197,10 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	92,82 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 192,28 €